

Compte rendu de la CFVU du 6 juillet 2021

Rédigé par les élu·e·s PULS

Le quorum est atteint. La séance débute à 9h05.

La présidente, Christine Neau-Leduc, ouvre la séance et précise que celle-ci portera principalement sur la question des Masters MEEF.

La Vice-présidente à la CFVU, Raphaëlle Laignoux, fait un point d'information sur le Comité Permanent de la CFVU qui a eu lieu le jeudi 1^{er} juillet. Il a permis de discuter l'organisation de la CFVU (importance de l'envoi des documents à l'avance) et d'entamer des réflexions stratégiques à poursuivre sur : l'enveloppe formation qui sera votée à l'automne ; l'évaluation continue intégrale ; la CVEC qui sera discutée aujourd'hui et à la rentrée.

1. Adoption des PV du 11 mai et du 22 juin.

Le Vice-Président à la CFVU, Jérôme Glachant, précise que seul le PV du 11 mai est mis au vote et que le suivant ayant été mis en ligne hier soir sera voté à la rentrée de septembre.

Une élue Paris 1 en commun précise que, p. 13, ses propos ne sont pas retranscrits de manière exacte. Elle n'a jamais dit que les membres élus de la CFVU ne devaient pas parler au nom de leur liste ; simplement que les membres élus parlaient en vue de l'intérêt général de l'Université. Quand elle intervient, elle ne précise pas son appartenance de liste : elle part du principe que quand on est élu, on parle au nom de l'intérêt général. Peut-être est-ce le cas de membres d'autres listes également.

Jérôme Glachant rappelle qu'on a adopté l'idée que, lors de la 1^{ère} intervention d'un collègue, le nom de la liste soit rappelé ; ensuite celui-ci n'apparaît plus. Les listes structurent l'espace politique de la CFVU. On peut revenir sur ce point, mais c'est la décision qui avait été prise lors des précédentes CFVU.

L'élue ne conteste pas ce principe, mais souligne que le problème est simplement que le contenu de ses propos tel que retranscrit p. 13 n'est pas exact. Elle ne remet pas en cause le principe adopté auparavant. Christine Neau-Leduc propose une reformulation des propos de l'élue.

PV adopté à l'unanimité

2. Examen des maquettes du Master MEEF

Jean-Marie Le Gall (vice-président CA) rejoint la tribune sur proposition de Jérôme Glachant.

Jérôme Glachant rappelle que le Master MEEF prépare aux métiers de l'enseignement. Il est délivré sous la forme de 4 mentions : 1^{er} degré (école élémentaire) ; 2nd degré (CAPES) ; et deux mentions complémentaires (PIF et EF) sur lesquelles nous ne sommes pas impliqués. Les Master MEEF sont en co-habilitation avec l'INSPE, qui est une composante de Paris Sorbonne, et qui regroupe des établissements parisiens : Paris 1, Sorbonne Université, Paris 3, Paris 7, l'Inalco.

L'INSPE a été accrédité à nouveau pour les 4 ans à venir en mars 2021, après un vote au CA. Cette accréditation tenait compte de la réforme du Master MEEF, laquelle consiste en ce que le concours se passera désormais à la fin du M2. Auparavant, le concours avait lieu en fin de M1 : les étudiant.es lauréat.s suivaient ensuite le M2 en tant que professeurs stagiaires et au terme du M2 obtenaient le CAPES et le Master. La réforme diffère donc l'obtention du concours.

Le rôle de la CFVU n'est pas de se prononcer sur la réforme mais de valider les maquettes qui conduisent à l'obtention du Master. Ces maquettes sont dans le dossier envoyé aux membres et qui comporte une présentation générale du Master et la présentation des 4 parcours ouverts à Paris 1 : Arts Plastiques ; Économie et gestion ; Histoire-Géographie ; Sciences économiques et sociales.

Ces Masters sont en collaboration avec l'INSPE : ils comportent notamment un bloc disciplinaire, dont les enseignements sont assurés par les collègues de Paris 1 et des universités partenaires, et un bloc sur les métiers de l'éducation, dont les enseignements sont assurés à l'INSPE. Cependant, l'intégralité des maquettes nous concerne et doit être validé par la CFVU : les cours que nous dispensons et les cours dispensés à l'INSPE.

La question à se poser est de savoir comment on considère chacun de ces parcours. Il faut tenir compte du fait que les parcours sont de taille différente (en M1 : il y a 60 inscrit.e.s en Arts plastiques ; 50 dans les parcours Économie et gestion, et Sciences économiques et sociales ; 150 inscrits en Histoire-Géographie).

Les autres universités examinent aussi les maquettes présentées ce matin.

Christine Neau-Leduc souligne qu'il y a de véritables enjeux. Elle rappelle que c'est une réforme que nous avons subie et qui a été faite dans un autre ministère que le MESRI. Les maquettes sont complexes. On nous demande de voter sur les maquettes. Nous devons le faire en ayant à l'esprit l'intérêt des étudiant.e.s et le maintien d'un fonctionnement qui permette leur insertion professionnelle.

Jean-Marie Le Gall remercie la présidence et les VP CFVU. Depuis plusieurs mois, il a travaillé avec les coordinateurs sur quelque chose qui nous est tombé dessus. Le concours est porté en deuxième année, le Master devra comporter 800h et l'esprit est de valoriser la professionnalisation via des « berceaux de stage » offerts par le rectorat en 2^{ème} année. Cette réforme ne fait pas l'unanimité pour plusieurs raisons. On retarde l'accès au concours en deuxième année : le lauréat va se voir spolier de son année de fonctionnaire stagiaire. La professionnalisation est censée être opérée avant que les étudiant.es aient le concours. Les étudiant.es sont ainsi employables sans avoir le concours. Cette idée a suscité opposition car la recherche n'est pas incompatible avec l'enseignement. Il faut, en effet, avoir à l'esprit qu'il y a deux profils d'étudiant.e.s : les étudiant.e.s qui après la L3 décident de faire le Master

MEEF ; et les autres qui choisissent un Master recherche puis passent le concours après leur M2. Sur 122 admissibles au CAPES d'Histoire-Géographie cette année, 68 sont admis, et seuls 8 venaient de L3, les autres avaient fait un Master Recherche. Cela montre que la recherche est loin d'être incompatible avec la réussite aux concours. L'objectif du Master MEEF est en principe de faire des fonctionnaires avec un statut. Or, il est de plus en plus une manière de former des enseignants sans qu'ils aient le concours, ce qui pose problème. Voilà les discussions qui ont eu lieu depuis 4 mois à Paris 1 et au Comité de pilotage (Copil).

La situation aujourd'hui est la suivante : pour certains parcours, la négociation s'est faite en bonne intelligence entre les collègues de l'INSPE, des autres universités et de Paris 1. Ces parcours ne suscitent pas de conflit particulier, même si on a constaté que la part du disciplinaire avait été malmenée. Mais la situation est différente en Histoire-Géographie où se posent 3 types de problème : (1) La réforme du Master a été menée en parallèle de la réforme des programmes du CAPES et de l'Agrégation, qui cessent d'avoir des programmes identiques. Les programmes du Master MEEF ne pourront plus être pris que dans les programmes du secondaire. Mais ceci ne passe pas auprès de collègues du supérieur, qui ne veulent pas se faire imposer leurs sujets de cours, et tiennent à continuer à enseigner sur des objets de recherche qui peuvent être utiles aux futurs enseignants. (2) Les leviers de la professionnalisation ce sont les stages : en responsabilité ou en observation. Pour que cela marche, il faut que le rectorat fournisse des stages. Mais ce n'est pas le cas. C'est pourquoi il y a eu des tentatives, qui n'ont pas abouti, pour réduire la capacité d'accueil du Master. (3) Il y a un problème de financement : Sorbonne université n'a pas les moyens de créer les postes nécessaires à l'encadrement des stages (il en faudrait une dizaine).

Cependant, nous sommes début juillet et des initiatives ont été prises, dans la presse, et auprès des tutelles, pour aller contre cette réforme. Mais il faut que les étudiant·e·s sachent ce qui les attend à la rentrée. Certain·e·s collègues ont envisagé des préparations mutualisées hors du Master MEEF. Mais Sorbonne Université a voté la mention de Master MEEF donc ils ne peuvent accepter une formation concurrente dans leur établissement. Or, on ne peut monter une formation seuls. Cette semaine a lieu la sélection des dossiers à l'INSPE. C'est donc le cœur lourd que Jean-Marie Le Gall invite les élu·e·s à voter ces parcours après en avoir discuté et assorti le vote d'une motion demandant que la réforme soit discutée à nouveau l'an prochain. Le combat a été mené mais en partie perdu. S'enfermer dans la résistance ne pourrait que conduire à une situation irresponsable à l'égard des étudiant·e·s.

Raphaëlle Laignoux indique que la CFVU de Sorbonne Université a voté les maquettes la semaine dernière assorties d'une motion et que les VP proposent de faire la même chose.

Christine Neau-Leduc précise que Sorbonne Université et Paris 3 ont aussi adopté les parcours, ainsi que l'INALCO. Donc nous sommes quasiment les derniers. Il ne reste que Paris 7.

Jérôme Glachant propose aux responsables de parcours de prendre la parole.

Sur le parcours Histoire-Géographie

Bernard Legras (directeur de l'UFR d'Histoire) souscrit totalement à ce qu'a dit Jean-Marie Le Gall, acteur principal du Copil. Il a été un artisan de la résistance contre cette réforme, qui nous a été imposée. Il regrette que l'INSPE ne soit pas à l'intérieur de Paris 1. C'est une occasion que nous avons ratée il y a plusieurs années. Il indique que beaucoup d'AG et de réunions ont eu lieu, dont l'objectif était de faire reculer le Ministère de l'Éducation Nationale, mais que ces initiatives ont échoué : nous avons été reçus mais pas entendus.

Il indique également que l'UFR d'Histoire s'est réunie en conseil vendredi et la discussion a été mouvementée ; beaucoup de collègues étaient excusés. Des collègues ont proposé un plan B : il s'agirait de demander aux étudiant·e·s de s'inscrire en Master recherche mais les étudiant·e·s seraient dispensés du Mémoire et la notation serait fondée sur les examens blancs de CAPES. Voilà la position de l'UFR, qui prend acte de la nécessité de supprimer des heures d'enseignement en cas de rupture avec l'INSPE. L'UFR demanderait alors à la CFVU de créer environ 80h de cours supplémentaires, qui seraient dispensées aux étudiant·e·s pendant les vacances.

B. Legras trouve que cette proposition n'est pas sérieuse : il n'y a pas de vrai plan B à ce que proposent les VP CFVU. En tant que directeur d'UFR, il est au regret d'approuver la motion, en espérant qu'elle pourra aboutir ultérieurement, en fonction du calendrier politique général.

Lydie Goeldner (directrice de l'UFR de géographie) adhère totalement à la proposition de Jean-Marie Le Gall. L'UFR de géographie n'a pas été informée d'un plan B. Et ce ne serait pas sérieux vis-à-vis des étudiant·e·s qui se sont inscrit·e·s en vue d'un diplôme. Ce serait aussi impensable vis-à-vis des responsables du Master qui travaillent depuis deux ans pour faire fonctionner le Master et qui ne vont pas monter une nouvelle formation pendant l'été. Ils ont aussi droit au repos. Elle souhaite donc que les maquettes et la motion soient votées.

Emilie Cottureau (coresponsable, avec Ségolène Debarre, du Master MEEF Histoire Géographie) rappelle que dans cette maquette, les coordinateurs ne sont intervenus que dans le bloc 2. Le reste (bloc 1, 3, 4) renvoie à une architecture générale liée à l'arrêté du Master. L'enjeu, dans le bloc 2, a été de défendre le disciplinaire dans les discussions avec les collègues de l'INSPE. On a diminué le nombre d'heures, mais peu. On a dû se battre car les collègues de l'INSPE voulaient rajouter encore de la didactique. Il y a plus de formation professionnalisante. Les blocs 3 et 4 concernent le stage et son encadrement (6 semaines en tout, par bloc de 2 semaines). L'année de M2 pose beaucoup de problèmes car elle est très lourde en raison du poids de la culture de l'éducation (bloc 1). On a maintenu la préparation aux questions (2 x 60h). Le stage (observation ou responsabilité) est de 6h par semaine et donne lieu à la rédaction d'un mémoire, sachant qu'il faut préparer le concours également et le passer à la fin de l'année.

Les titulaires d'un M2 recherche se retrouvent à devoir recommencer un cursus de 2 ans en M1 et M2. Mais rien n'empêche en réalité les étudiant.es de s'inscrire en M1 et de passer le concours dès le M1. La grande majorité des candidat.es a déjà un Master. Ce que nous essayons de faire c'est de concevoir un emploi du temps qui rende les choses compatibles

pour eux et elles : que les étudiant·e·s puissent prendre dans la maquette de M1 et de M2 les cours qui les intéressent. C'est une manière de contourner un peu la réforme.

À noter que des étudiant·e·s qui veulent passer les deux concours (Capes et agrégation) l'an prochain auront 10 questions à préparer en tout, du fait de la déconnexion des programmes. Donc, ils vont devoir choisir, ce qui pose beaucoup de problèmes.

Christine Neau-Leduc précise que la capacité d'accueil est à 300 étudiant·e·s et a été adoptée hier par Sorbonne Université. Mais Sorbonne Université ne pense pouvoir financer qu'à hauteur de 200. Donc des discussions avec le ministère sont en cours. Pour le moment cependant, il n'y a pas de réduction de la capacité d'accueil, mais cela changera peut-être car Sorbonne Université est particulièrement contraint financièrement par la réforme dans la mesure où ils hébergent l'INSPE.

Jérôme Glachant explique qu'il y a une temporalité à prendre en compte. En septembre, on va ouvrir en même temps le M1 et le M2. Pour la transition, les étudiant.es qui seront inscrits en M2 MEEF l'an prochain sont ceux qui n'auront pas eu le concours. Donc ils seront moins nombreux. Ce qui est très couteux, c'est le M2. En Histoire-Géographie, il y a 6000 heures pour le M2, dont 3000 pour l'encadrement individualisé des étudiant.es. C'est l'an prochain, quand le Master sera à pleine capacité, que le coût sera très lourd.

Emilie Cottereau remarque qu'on ne sait pas combien d'étudiant·e·s seront en M2 car beaucoup d'étudiant·e·s de M2 recherche vont s'inscrire dans le Master.

On passe au vote sur le parcours Histoire-Géographie.

Vote : les maquettes sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.

Sur le parcours Arts Plastiques

Pierre Juhasz indique qu'avec Gregorz Pavlak – responsable du Master MEEF Arts plastiques – ils sont en accord avec ce qu'a dit Jean-Marie Le Gall. Personne ne voulait pas de cette réforme. Mais la réforme est passée. L'UFR d'Arts plastiques a l'habitude de travailler avec les collègues de l'INSPE. La maquette ne satisfait pas l'UFR mais P. Juhasz espère qu'elle pourra fonctionner et sera votée. Il y a aussi des conséquences sur l'agrégation d'arts plastiques. Le cours mutualisé a fondu. Il faudra trouver une solution sachant que nous avons de bons résultats à l'agrégation. Il faut se préparer pour l'année prochaine. Il y a dans cette réforme quelque chose de très pernicieux.

Gregorz Pavlak (responsable du Master MEEF Arts Plastiques) s'inscrit dans la continuité de ce qu'ont dit les collègues d'Histoire-Géographie. Il fait quelques remarques en préambule et indique qu'il a été nécessaire de défendre la part du disciplinaire. A la différence du parcours Histoire-Géographie, nous avons réussi à défendre dans le bloc 4 des modules optionnels disciplinaires, qui sont des éléments de renforcement (2 modules au choix de 15h) pour approfondir les compétences à l'écrit, à l'oral et en termes de connaissances des mouvements

et pratiques artistiques. Le but est de pouvoir adapter le parcours aux besoins des étudiant·e·s. Dans le bloc 2, il y a des cours sur les savoirs disciplinaires et les pratiques artistiques. Dans le bloc 3, consacré au stage et à la pratique de la recherche, on avait auparavant un équilibre recherche en M1 et en M2. Dans la maquette actuelle, la recherche en M1 a fondu donc tout se reporte sur le M2 et la rédaction du mémoire, dans un contexte où il faut aussi préparer le concours et faire le stage... c'est très lourd pour les étudiant·e·s. Pour parler chiffres : on perd ¼ d'heures de formation à Paris 1 (environ 27%). Nous avons lutté pour conserver des heures de disciplinaires. Sur la réussite au concours, à P1, on 21 ou 22 reçus qui se distribuent sur les étudiant·e·s de M1, de M2 et d'agrégation. La major du CAPES est de chez nous.

Jérôme Glachant indique qu'en termes de coût, il n'y a pas d'augmentation de la charge, car les enseignements disciplinaires diminuent. On a donc une baisse du nombre d'heures au niveau du Capes, mais qui pourra être compensée par la création de nouveaux cours d'agrégation indépendants – Pierre Juhasz attire notre attention sur ce point. C'est l'INSPE qui porte la charge budgétaire de la réforme en raison du coût d'accompagnement des stages.

Pierre Juhasz souligne qu'il faut insister pour que les étudiant·e·s passent les deux concours en même temps. Au niveau des programmes, la différence entre les deux concours est moindre qu'en Histoire-Géographie.

Vote : Les maquettes sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.

Sur les parcours Économie et gestion et Sciences économiques et sociales

Bénédicte Chivet (co-responsable du Master MEEF) mentionne des difficultés comparables à celles qui ont été soulevées par les précédents collègues. On a moins de problèmes liés aux étudiant·e·s inscrit·e·s en Master recherche car beaucoup s'inscrivent directement en venant de L3. Mais on a eu la même difficulté pour préserver le disciplinaire quand le bloc 1 (culture de l'éducation) a pris beaucoup de place. Les enjeux de la réforme en termes de formation sont indiscutables mais on a globalement réussi à maintenir le disciplinaire, à maintenir une formation à coût constant et à reconduire les contenus dans un cadre contraint. On souhaite que ces maquettes soient votées même si cette réforme est dangereuse pour les étudiant·e·s et pour le service public d'éducation.

Taous Marouf (co-responsable du Master MEEF) estime que tout a été dit et insiste sur le fait qu'elles ont réussi à maintenir la part du disciplinaire.

Bénédicte Chivet indique qu'en termes de réussite aux concours, on compte 40% de réussite sur la prépa Eco-gestion, tous parcours confondus (SES et éco-gestion). Tous les lauréats du Master MEEF de Paris viennent de Paris 1, qui est la seule université partenaire à offrir ces parcours à l'INSPE.

Taous Marouf ajoute que cela fait longtemps que l'agrégation et le Capes sont disjoints dans ces matières. Il est quasiment impossible de passer les deux en même temps.

Jean-Marie Le Gall souligne qu'il a été obtenu au Copil que les étudiant.es qui passeraient dans le cadre d'une reprise d'étude puissent avoir directement accès au M2 afin de ne pas avoir à prendre deux ans pour préparer le concours.

Vote pour le parcours Économie et gestion : les maquettes sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.

Vote pour le parcours SES : les maquettes sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.

Discussion sur la motion

Proposition de motion à propos du master MEEF CFVU – 6 juillet 2021

« La CFVU de Paris 1 rappelle l'attachement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à la formation des enseignants du second degré. A ce titre, elle exprime son inquiétude face à la réforme en cours du master MEEF et des concours du CAPES-CAPET.

La CFVU a déjà eu l'occasion de souligner les principaux problèmes posés par cette nouvelle réforme (motion du 11 février 2020).

D'une part, cette réforme a contraint les collègues à concevoir de nouvelles maquettes dans la précipitation, sans connaître le contenu des futurs concours (« sujets zéros »).

D'autre part, cette réforme modifie en profondeur la formation des enseignants en limitant la dimension disciplinaire de cette formation, ce qui pose différents problèmes. En effet :

- la réforme fait reculer la part disciplinaire de la formation et entend ainsi renforcer la professionnalisation en laissant croire que les savoirs disciplinaires portés par la recherche ne seraient pas professionnalisants ;

- la réforme entend professionnaliser en renforçant les stages mais il y a de l'incertitude sur la capacité du rectorat à offrir les berceaux de stage dans un périmètre géographique raisonnable, ainsi que sur le financement de l'encadrement des stages ;

- la réforme reporte le concours en M2 et retarde donc l'accès des lauréats au statut de fonctionnaire stagiaire tout en alourdissant très fortement cette année pour les étudiants.

La CFVU de Paris 1 réunie le 06 juillet 2021 déplore à nouveau ces éléments, mais elle ne souhaite pas pénaliser les étudiants candidats à l'inscription en master MEEF. Elle s'associe à la CFVU de Sorbonne Université pour demander que, dès septembre 2021, l'INSPE et les universités partenaires réexaminent l'organisation et le modèle économique et pédagogique du master MEEF. La réussite au concours du Capes doit demeurer l'objectif essentiel de cette formation. Le nombre de berceaux de stages disponibles doit être en rapport avec la capacité d'accueil et les moyens financiers associés. »

Un élu Paris 1 en commun indique que sur la forme, il faut systématiquement indiquer Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Motion adoptée à l'unanimité

Christine Neau-Leduc remercie les membres de la CFVU, ainsi que les collègues qui ont travaillé sur ces maquettes pour leur investissement. Il faudra revenir l'an prochain sur le fond de la réforme. C'est important pour défendre la qualité de la formation des étudiant·e·s, et la qualité des enseignements.

Une élue PULS souligne qu'il est également important de défendre les statuts des collègues enseignant·e·s du primaire et du secondaire.

3. Présentation de la CVEC (contribution vie étudiante)

Raphaëlle Laignoux commence par rappeler les enjeux de la CVEC. Elle a été perçue pour la première fois en 2018-19. On a un peu de recul. En ce qui concerne le montant de la contribution, elle est de 92 euros. Elle est versée au CROUS, qui reverse une partie aux établissements d'enseignement supérieur (environ 60 euros). Le budget pour Paris 1 en 2020 est de 2,5 millions d'euros, à dépenser pour les étudiant·e·s, mais hors de la formation. L'État impose que le produit de la CVEC soit reversé à hauteur de 15% pour la médecine universitaire et de 30% pour le FSDIE. En mars 2020, une charte a été votée à Paris 1 sous l'impulsion de Pierre Juhasz. Le bilan financier a été présenté en CA en mars 2021. Cette année, avec l'administration provisoire, le COVID, la commission CVEC, entièrement renouvelée, n'a pas encore pu se tenir, mais elle va se réunir en juillet. Cela a été long de trouver des personnalités extérieures. Les objectifs pour l'année qui vient sont doubles : d'abord, rendre visible la CVEC et ses usages, via l'insertion dans les statuts de l'université et la publication d'un arrêté de nomination sur le site de la DAJI ; ensuite, communiquer sur son rôle pour que plus de projets soient déposés car, comme d'autres universités, nous ne dépensons pas assez cette contribution. Dans ce cadre, il faut mieux différencier la CVEC et le FSDIE auprès des étudiant·e·s et collègues et il faut souligner que de gros projets et des projets pluriannuels peuvent être financés via la CVEC ; créer un item « Vie de Campus ».

Christine Neau-Leduc ajoute que c'est un point important. Nous avons des fonds, il faut les utiliser. C'est important pour les étudiant·e·s sur des thématiques comme la santé, le handicap, de porter des projets ensemble avec les étudiant·e·s sur plusieurs années car cet argent leur est destiné.

Esteban Bougeard, VP étudiant à la CFVU, remercie l'équipe présidentielle pour le gros travail de mise en place de la commission, qui peut être très productive pour P1. Il lance un appel aux associations étudiantes et aux syndicats, pour communiquer et encourager les étudiant·e·s à être porteurs de projets. Avec Gwendoline Valentin (représentante étudiante au CA), il souhaite être porteur de plusieurs projets d'envergure.

Un élu étudiant souhaite réagir par rapport au communiqué de Solidaires diffusé hier sur DiffParis 1 concernant l'inscription des étudiant.es sans papiers à Paris 1. Ces campagnes ont pour but de lutter contre la sélection sociale à l'université dans un contexte de durcissement des contraintes. Syndicalement parlant, l'absence de réponse de la présidence pose problème.

Christine Neau-Leduc répond que l'équipe a vu le communiqué de Solidaires sur Diff. Des représentants de Solidaires ont été reçus par les VP CFVU courant juin et les dossiers sont en cours de traitement : ils ont été transmis aux directeurs de composantes. A Paris 1, tous les dossiers n'ont jamais été pris, seulement certains. Nous avons reconduit ce mécanisme. Mais cela met un peu de temps.

Jérôme Glachant précise que 20 dossiers leur ont été présentés, qu'ils ont été analysés puis transférés aux composantes. Il rappelle que l'université ne contrôle pas les papiers des étudiant.es désireux de s'inscrire. Il est possible à un·e étudiant·e en situation non régulière de déposer un dossier sur E-candidat. Les dossiers présentés par Solidaires sont des dossiers dérogatoires. Or, aujourd'hui les Master sont sélectifs. Il faut donc réfléchir à l'articulation de la procédure générale par E-candidat et de la procédure dérogatoire. J. Glachant a été un peu choqué par le communiqué : « nous refusons la sélection sociale et raciste à l'université ». Il rappelle que nous ne demandons pas de titre de séjour pour s'inscrire à l'université et ne contrôlons pas les papiers des étudiant·e·s. Ces termes sont violents pour les collègues de la présidence et des composantes. S'il y a une sélection sociale et raciste à la fac, il faut la dénoncer, y compris devant les tribunaux.

Christine Neau-Leduc clôt la séance à 11h et souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, particulièrement aux étudiant·e·s.

CR rédigé par les élu·e·s PULS CFVU :

Emmanuel Charrier (DDL), Sylvie Fol (UFR08) et Marie Garrau (UFR10)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

